

# Crise au sein de la CODEM : Désaccord total concernant le communiqué demandant la fin de la transition au Mali

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 4 AVRIL 2024

# 1553

# Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Droits de l'Homme

## Kayes et Fourou,

## l'AMDH mène un dialogue entre les

## Forces de Sécurité et les communautés



Scandale au Pérou : L'affaire des montres de luxe entraîne la démission de six ministres



Le Rwanda commémore le génocide des Tutsi 30 ans après

# Dengue

Maladie causée par un virus du genre *Flavivirus*, transmis par la piqûre du moustique femelle appelé *Aedes aegypti*

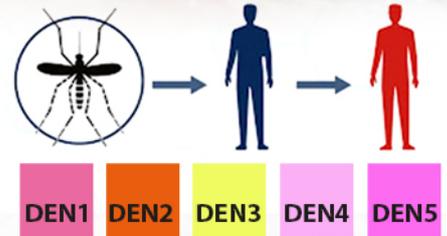


## CAUSES

Piqûre du moustique femelle *Aedes aegypti*



**5** sérotypes du virus de la dengue



## SYMPTÔMES

Temps d'incubation :  
4 à 10 jours après la piqûre



### DENGUE CLASSIQUE

- Fièvre élevée (de 38°C à 40°C)
- Maux de tête
- Fatigue
- Douleurs dans le corps
- Forte fatigue
- Eruption cutanée (rash)
- Douleur derrière les yeux
- Douleurs musculaires et articulaires
- Nausées et vomissements
- Taches rouges sur le corps
- Douleurs abdominales (surtout chez les enfants)
- Durée : 2 à 7 jours

### DENGUE HÉMORRAGIQUE OU DENGUE SÉVÈRE

- Symptômes de la dengue classique
- Intenses maux de ventre ou douleurs abdominales
- Agitation ou léthargie (sommolence)
- Vomissements qui persistent, avec ou sans présence de sang
- Cyanose
- Soit excessive et bouche sèche
- Difficultés respiratoires
- Pouls rapide ou faible
- Hépatomégalie douloureuses
- Extrémités froides, peau pale, froide et humide
- Chute de tension (hypotension)
- Saignements de nez, des gencives ou sous la peau
- Taches rouges sur la peau

## TRAITEMENTS & VACCIN



Un vaccin est disponible\*



Paracétamol



Repos



Anti-inflammatoire



**ATTENTION : n'utilisez pas de médicaments à base d'acide acétylsalicylique (Aspirine)**

## BONS CONSEILS & PRÉVENTION



Consultez toujours un médecin en cas de dengue



Faites vous vacciner contre la dengue\*



Éviter l'eau stagnante



Mettez du chlore dans les piscines



Utilisez un spray anti-moustique

\*Le vaccin est disponible dans certains pays, mais réservé aux personnes déjà infectées par la maladie



MALIKILÉ Sensibilisation

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

P.11



P.17



P.21



## / Une /

Droits de l'Homme : Kayes et Fourou, l'AMDH mène un dialogue entre les Forces de Sécurité et les communautés

P.4

## / Breves /

Association : Finie la création à la pelle ?

P.11

Crise au sein de la CODEM :

P.12

Désaccord total concernant le communiqué demandant la fin de la transition au Mali

FCB : Départ des recrues du "Contingent 2021, 2ème Vague" pour le Centre de Yanfolila

P.13

Transition au Mali : Fin de l'état de grâce

P.14

Mois de ramadan : Le parti AFD, les patriotes respecte la tradition

P.15

## / Actualité /

Garde nationale du Mali :

P.17

La cérémonie collective de rupture de jeûne tenue dans la communion

Ramadan : Les diabétiques alertés

P.19

## / Politique /

Retour à l'ordre constitutionnel : Le mémorandum de L'ARP

P.21

Débats autour de la fin de la transition : Et si la nouvelle constitution donne droit

P.23

au président Assimi de poursuivre la refondation ...

## / Culture & Société /

Campagne "compter pour toutes" :

P.25

Les actrices face aux médias

## / International /

Scandale au Pérou :

P.27

L'affaire des montres de luxe entraîne la démission de six ministres

Le Rwanda commémore le génocide des Tutsi : 30 ans après

P.29

## / Sport /

Coupe du Mali de foot :

P.31

En attendant le stade malien...

## Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège: Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email: ampikile@gmail.com

Site Web: www.malikile.com

Contacts: +223 70 44 22 23

• **Gérant:** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef:** .....

• **Rédaction Générale:** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial:** Youssouf Diarra

• **Secrétariat:** Fatou SISSOKO



## Droits de l'Homme

# Kayes et Fourou, l'AMDH mène un dialogue entre les Forces de Sécurité et les communautés

**D**ans le cadre du projet "Promotion du dialogue entre les forces de sécurité intérieure et les populations pour renforcer leur lien de confiance et de collaboration" initié et financé par l'Institut Danois des Droits de l'Homme, et dont la mise en œuvre est assurée par l'AMDH, des dialo-

gues inclusifs ont été menés entre les Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et les populations à Kayes et Fourou.

Ces dialogues inclusifs ont porté sur des sujets d'actualité relatifs aux droits humains dans chaque localité, ainsi que sur le suivi des activités de

monitoring. Depuis la crise multidimensionnelle de 2012, un fossé s'est creusé entre les populations et les forces de sécurité intérieure, entraînant de graves violations des droits de l'Homme. Les relations entre les FSI et les populations sont aujourd'hui détériorées du nord au sud



en passant par le centre, en raison de divers facteurs tels que les comportements inappropriés de certains agents des FDS, le sentiment d'insécurité des communautés, le manque de communication et d'accueil des usagers, le manque d'implication des populations dans les questions de sécurité, le faible niveau de responsabilité des FSI et l'incivisme des populations.

C'est pourquoi l'AMDH a organisé sa première session de dialogue inclu-

sif les 26 et 27 mars 2024 au Conseil de Cercle de Kayes, portant sur la gestion professionnelle et judiciaire des violations et abus des droits de l'homme, notamment les violences basées sur le genre. Cette session a été suivie d'une autre à Fourou, ville minière, sur le thème du "Dialogue inclusif entre les Forces de Sécurité Intérieure (FSI) et les Membres de la Communauté autour de la gestion partagée de la sécurité dans la zone aurifère de Fourou", qui s'est tenue les 3 et 4 avril 2024 dans la salle de conférence de la mairie de Fourou.

Selon le coordinateur du projet, M. Sory Diakité, ces dialogues inclusifs permettront de restaurer les liens brisés entre les populations et nos forces de défense et de sécurité, qui travaillent ensemble pour lutter contre les violations des droits de l'homme. Il est prévu d'organiser un autre dialogue inclusif dans la zone office du Niger, plus précisément à Niono, dans les semaines à venir.

■ **Bokoum Abdoul Momini**



SALON DES  
**MEDIAS**  
DU MALI

**3**ÈME  
ÉDITION



DU 09 AU 12 MAI  
**2024**

l o a d i n g . . .

**Nouhoum Sarr**  
2 h · 🌐

Le mensonge n'est que la vérité des lâches disait un penseur.

Le mensonge, c'est se mettre en coalition au service de puissances extérieures et brandir un décret en disant qu'il est supérieur à une norme à valeur constitutionnelle.

Le mensonge, c'est dire qu'il y a un vide juridique alors que cela signifie l'inexistence de règle de droit régissant un sujet donné.

Le mensonge, c'est faire croire qu'il y a des gens qui ne veulent pas aller aux élections alors qu'ils ont juste demandé des réformes pour des élections crédibles et transparentes.

Le mensonge, c'est dire publiquement que la transition doit prendre fin et continuer à négocier des postes de responsabilités dans la discrétion.

Le mensonge, c'est critiquer le CNT et déposer son dossier pour remplacer les démissionnaires.

Le mensonge, c'est faire croire que tous les soutiens de la transition le font pour des intérêts pécuniaires et autres, alors qu'ils savent que certains ont construit leur vie il y a longtemps et à la sueur de leur front.

Ne soyez pas pressé, Nouhoum SARR sera là, toujours prêt à déchirer le ventre de chaque mensonge, un à un.

Que Dieu bénisse le Mali.

Nouhoum SARR.

## Daouda Bakary Kone



**Chères divorcées,  
Arrêtez d'apprendre à nos jeunes sœurs à haïr le mariage. C'est votre mariage qui a échoué**

## Papou Ka Papou



Surtout ceux qui habitent près des collines ou des cours d'eau !!

**Du fait de la forte chaleur, les reptiles fuient les zones chaudes pour chercher des endroits humides sinon froid. Plusieurs serpents trouvés dans des domiciles**

**Vigilance ⚠️**

## Perzan Fondateur du Pat



**Cette vague de décès en période de forte chaleur est très inquiétante. Puisse Dieu nous donner les moyens de protéger nos parents**

## Moussa Sayon Camara



**Alhamdulillah, le grand frère Zoumana CAMARA a été retrouvé saint et sauf. Sa famille adresse ses sincères remerciements à tous et à toutes pour le soutien multiforme pendant ces moments difficiles.**

## Samprin Bob



**Trop de décès de vieilles personnes ces temps-ci. Chaleur extrême, soyons plus attentifs autour de nous.**



■ **Aminata TOURE**

@aminatatourekkl



Je félicite vivement le Premier ministre

@SonkoOfficiel et lui souhaite plein succès dans sa mission. #Senegal #Afrique



# COMMUNIQUÉ

## DIRECTION GÉNÉRALE



INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE

Le Directeur Général de l'Institut National de Prévoyance Sociale (INPS) informe les rentiers d'accidents du travail du district de Bamako que l'INPS procédera à un contrôle physique de tous les rentiers de Bamako.

**Le contrôle physique des rentiers de Bamako est prolongé jusqu'au 16 février dans toutes les agences principales de l'INPS de Bamako, ainsi qu'au niveau de l'inspection générale à l'immeuble ECOBANK.**

Ce contrôle concerne tous les modes de paiement, y compris la caisse et les virements bancaires.

Les bénéficiaires doivent se munir des pièces suivantes :

- Une pièce d'identité en cours de validité ;
- Le Carnet AT ou le numéro AT.

La Direction Générale de l'INPS compte sur la bonne compréhension de tous les concernés.

Bamako, le 06 février 2024  
**La Direction Générale**

INSTITUT NATIONAL  
DE PREVOYANCE SOCIALE

## Association: Finie la création à la pelle ?

**Après avoir procédé à la dissolution de plusieurs associations, le gouvernement du Mali vient de prendre une autre mesure concernant la création de ces regroupements d'individus.**

**L**adite mesure est relative à l'adoption d'un projet d'ordonnance portant modification de la Loi n°04-038 du 05 août 2004 relative aux associations. Le projet d'ordonnance adopté permettra, selon le gouvernement, de soumettre toutes les associations à la formalité administrative d'autorisation et de déclaration préalable

et de faciliter l'exercice du contrôle nécessaire de l'Etat. Pour justifier le bien-fondé de sa décision, le Conseil des Ministres a expliqué que, dans la pratique, la non déclaration de certaines associations est source de prolifération d'associations de toute nature, sans le moindre contrôle de l'Etat, rendant très difficile l'application de la loi. Il a aussi rassuré que « sa mise en oeuvre ne porte pas atteinte à la libre formation des associations prévue par la Constitution. » Mais qu'importe, cette nouvelle mesure mettra fin à la création à la pelle d'associations voire de façon « anarchique ». Par

ailleurs, certaines voix se sont élevées pour dénoncer ce qu'elles appellent « une entrave à la liberté d'expression et d'association ».

**Source : Mali Tribune**



## Crise au sein de la CODEM: Désaccord total concernant le communiqué demandant la fin de la transition au Mali

La Coalition pour la Démocratie et le Mali (CODEM) est actuellement secouée par un désaccord interne suite à un communiqué controversé diffusé par un groupe de partis politiques, regroupements politiques et organisations de la société civile, demandant la fin de la transition au Mali. Les responsables de la CODEM, organisés en collectif, tiennent fermement à exprimer leur désaccord total avec cette déclaration qui a été publiée sans aucune consultation au sein du parti.

Dans un communiqué de presse récent, la CODEM a condamné fermement cette démarche solitaire et clandestine, soulignant qu'elle va à l'encontre des principes et des valeurs du parti. Les membres de la CODEM ont déploré le fait que ce type de pratiques unilatérales et non consultatives soit devenu récurrent au sein de l'organisa-

tion, nuisant ainsi à sa crédibilité et à sa cohésion interne.

Les responsables de la CODEM ont tenu à informer l'opinion nationale et internationale que le communiqué en question ne les représente pas et ne les engage en aucun cas. Ils ont réaffirmé leur soutien aux idéaux et aux réalisations de la transition en cours au Mali, soulignant l'importance de respecter les procédures de consultation interne à l'avenir.

Il a été souligné de manière catégorique que la CODEM n'est pas signataire de cette déclaration et que les responsables impliqués dans sa rédaction doivent rectifier cette erreur en se retirant immédiatement. Cette déclaration a été signée par les membres engagés de la CODEM et du bureau national, à Bamako, le 02 avril 2024.

Cette crise interne au sein de la CODEM souligne les tensions et les divergences d'opinions au sein de l'organisation politique, mettant en lumière l'importance de la transparence, de la concertation et du respect des procédures démocratiques pour garantir l'unité et la cohésion au sein du parti.

**Fatou Sissoko**



**FCB:****Départ des recrues du "Contingent 2021, 2ème Vague" pour le Centre de Yanfolila**

Les recrues du "Contingent 2021, 2ème vague" des Forces de Défense et de Sécurité ont pris le départ, le lundi 2 avril 2024 à l'ex-SNJ à Djikoroni Para pour suivre la Formation Commune de Base (FCB) au Centre d'Instruction de Yanfolila. Elles seront définitivement déclarées admises à l'issue de la visite d'arrivée.

Le Coordinateur des Formations Communes de Base 2024 de l'Etat-major Général, le Colonel-major Cheick Tidjani DIARRA et le Chef d'Etat-major adjoint de la Garde Nationale, le Colonel Mody SANOGO étaient présents pour s'assurer de la bonne exécution des activités.

Plus de 1000 recrues sont accompagnées d'un personnel d'encadrement jusqu'à destination. Et dès leur arrivée,

elles seront réparties entre les différentes compagnies.

La Formation Commune de Base a pour but de donner aux recrues les aptitudes physiques, intellectuelles et morales aussi bien que les connaissances techniques et tactiques de base pour accomplir les actes élémentaires du Soldat.

Selon le Coordinateur des Formations Communes de Base 2024, le Colonel-major Cheick Tidjani DIARRA, ce premier départ de ces recrues sur Yanfolila s'est bien passé même si les retards de certaines ont été constatés. Il a ensuite, donné l'assurance que ces retardateurs vont rejoindre le Centre. Il a enfin ajouté que toutes les dispositions ont été prises par le haut commandement pour que ces formations se fassent dans les meilleures conditions.

Il est à noter que l'Etat-major Général des Armées avaient annoncé que les différents Centres de formation sont Yanfolila, Tiby, Sévaré, Markala et Koutiala.

**1ère CI Sidi MARIKO**



## Transition au Mali : Fin de l'état de grâce

**D'habitude, une transition politique n'a pas d'opposition. Elle est une période d'exception qui fait appel à une union commune autour du pays. Toutes les forces vives de la nation s'unissent pour faire sortir le pays du gouffre. C'est-à-dire, apporter les réformes nécessaires, mettre en place des institutions et préparer le retour à l'ordre constitutionnel. Mais quand cette transition s'éternise, ipso facto, elle donne naissance à une opposition. L'Adéma-PASJ, le RPM, la Codem, Yéléma, l'Asma et une vingtaine de partis et mouvements politiques appellent à des élections. La fin de l'État de grâce ?**

La transition politique en République du Mali a officiellement pris fin le 26 mars dernier, selon plusieurs experts et partis politiques. A en croire des partis, la première étape de la transition avait été fixée pour 18 mois pour permettre d'apporter des réformes politiques et l'organisation des élections. Ces 18 mois épuisés, la transition a été prorogée par les autorités politiques pour 24 autres mois qui ont pris fin le 26 mars.

Quelques temps avant cette date, un communiqué offi-

ciel avait annoncé un report "léger" des élections. Depuis lors, aucune communication n'a été faite officiellement sur la tenue des élections. La date butoir est arrivée, le 26 mars, toujours rien. Côté gouvernemental, silence et boule de gomme.

De ce fait, un nouveau bloc politique est né, qui regroupe des partis tels que l'Adéma/PASJ, le RPM, la Codem, le Yéléma, l'Asma, les mouvements tels que le M-5 RFP Mali Kura, l'ACRT, l'Appel du 20 février, entre autres. Ce nouveau regroupement alerte et veut des réponses claires. Il appelle à une mise en place d'une architecture institutionnelle pour l'organisation rapide de l'élection présidentielle.

Le groupement politique a annoncé mettre en place un comité de suivi d'appel à une concertation inclusive pour la mise en place d'une architecture institutionnelle avec mission, l'élection présidentielle. A défaut, ils useront de tous les moyens "légaux et légitimes", pour un retour à l'ordre constitutionnel. "Nous rappelons que le mouvement 'Appel du 20 février', sous l'égide de Cheick Cherif Koné a déjà saisi la Cour constitutionnelle pour la mise en place d'une transition civile. Il prévoit même d'aller à une désobéissance civile", dit le communiqué.

**Koureichy Cissé**

Source : Mali Tribune



## Mois de ramadan : Le parti AFD, les patriotes respecte la tradition

Le lundi 1er avril 2024 à son siège à Lafiabougou, le Mouvement National des femmes du Parti AFD, les Patriotes, a organisé une journée d'échanges et de partage avec les femmes du parti.

Parti pour une journée sous la présidence de M. Soumaré Modibo, président du parti et au programme, une causerie éducative sur le thème de la Représentativité des femmes dans la vie publique et politique (femmes et gestion du pouvoir), présentée par Moussa Bazie Kone, secrétaire général du parti, qui était aux côtés de la présidente des femmes, TRAORÉ Kadidiatou. Durant plus de 2 heures, les femmes patriotes ont discuté de l'actualité et de leur rôle dans la vie publique. Satisfait de cette

journée d'échanges avec les femmes de son parti, le Président Modibo Soumaré et les membres du BEN AFD ont décidé comme d'habitude tous les mois de ramadan d'accompagner les femmes du parti en leur offrant sur place de l'huile, du sucre et d'autres vivres pour les encourager durant ce mois béni. Il est à rappeler que chaque année, les femmes AFD organisent des séances de formation et d'écoute à l'attention des femmes militantes du parti.

Le président du parti Modibo Soumaré a au nom de tous les membres du bureau national remercié les femmes de l'AFD pour leur constance et les a exhorté à continuer sur cette lancée.

Quant à la présidente des femmes du parti AFD, Traoré kadiatou, elle a remercié les donateurs et a promis que les femmes du parti joueront leur rôle sans hésitation.

La journée a pris fin par une photo de famille et vivement l'année prochaine.

**Source: L'Informateur**





## Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

# OCLEI: Ce qu'il faut savoir en 2022

- 23 activités de sensibilisation (ateliers, séminaires, formations, conférences) à travers le Mali.
- 2 063 personnes de toutes les couches socio-professionnelles ont été directement touchées.
- 23 dossiers transmis à la justice de 2019 à 2022 pour un montant de 23 milliards 855 millions de FCFA ; soit environ un dossier par personne.
- Les profils des personnes mises en cause sont : membres du Gouvernement, élus locaux, Administration générale, armée, justice, administrations financières, péage, affaires étrangères.
- Les biens illicites identifiés sont composés de bâtiments, terrains et comptes bancaires.
- Le nombre des déclarations de biens a baissé drastiquement. Elles ont diminué de 48,28%.
- L'OCLEI a fait faire une étude sur les techniques d'enrichissement illicite. Elle a montré que 50,70% des citoyens interrogés trouvent qu'il y a de la corruption à Kayes, 41,80% à Bamako, 40,90% à Ségou et 17% à Sikasso.
- 76% des citoyens interrogés estiment qu'il y a de la corruption dans les services des douanes, 74% pour la Justice, 72% pour les Impôts, 72% pour la Police et 39% pour les Eaux et Forêts.
- La même étude précise que les biens illicites acquis au Mali sont « exportés » dans les pays suivants par ordre d'importance : France, Sénégal, Côte d'Ivoire, Canada et Etats Unis d'Amérique.
- 85% des biens des cadres maliens sont constitués d'immeubles (maisons d'habitation, bâtiments commerciaux, fermes, terrains).
- Le Mali, depuis juin 2022, assume la charge de Premier Vice-Président de l'Association des Autorités Anti-Corruption d'Afrique (AAACA).
- Le Mali a été unanimement désigné par les pays membres de l'Association des Autorités Anticorruption d'Afrique pour abriter la 7ème Assemblée générale de l'organisation panafricaine de lutte contre corruption. Ces décisions consacrent le leadership du Mali dans la lutte contre la corruption en Afrique.



**N° VERT**

**80 00 22**

## Garde nationale du Mali : La cérémonie collective de rupture de jeûne tenue dans la communion

Le lundi 25 mars en fin d'après-midi, s'est tenue sur la place d'armes de l'Etat-major de la Garde nationale, une cérémonie collective de rupture de jeûne, sous la présidence du ministre de la Défense et des Anciens combattants, Colonel Sadio Camara, accueilli par le chef d'état-major de la Garde nationale du Mali, le Colonel-major Famouké Camara en présence de nombreuses personnalités de la hiérarchie militaire et de la sécurité du pays.



**E**n plus du ministre de la Défense et des Anciens combattants, Col.Sadio Camara, cette cérémonie s'est tenue en présence du Secrétaire général du ministère de la Sécurité et de la Protection civile, Oumar Sogoba, du Chef d'état-major général des Armées, le Général de division Oumar Diarra, du CEM sortant de la Garde nationale, actuel Ambassadeur du Mali en Chine, le Général de Brigade Elysé Jean Dao, d'autres officiers, sous-officiers et hommes de rang de la Garde nationale ainsi que des légitimités traditionnelles et religieuses de N'Tomikorobougou.

Deux temps forts ont marqué cette cérémonie modeste mais pleine de sens. A savoir, le mot de bienvenue du chef d'état-major de la Garde nationale, le Colonel-major Famouké Camara et la prière collective, dirigée par l'Imam de la mosquée du Camp des Gardes de N'Tomikorobougou.

Après avoir accueilli et faire installer le Ministre Sadio Camara et sa délégation, le Chef d'état-major de la Garde nationale, dans son mot de bienvenue a tenu d'abord à faire observer une minute de silence à la mémoire de toutes les victimes de la

crise sécuritaire.

Après avoir mis l'évènement dans son contexte, une cérémonie collective de rupture de jeûne organisée par l'Etat-major de la Garde nationale avec le soutien de l'Etat-major général des armées, le Colonel-major Camara a indiqué qu'il s'agit de magnifier la cohésion, la solidarité, le partage au sein de la grande famille des forces armées et de sécurité du Mali. Tout cela, dira-t-il, en communion avec la population civile. « Qu'il plaise au tout puissant que les prières et sacrifices des croyants nous ramènent la paix et la prospérité ».



« a-t-il émis comme vœu avant de remercier tous ceux qui ont honoré ladite cérémonie par leur présence.

Cette intervention du Chef d'état-major de la Garde nationale a été suivie à la seconde près par le signal de la rupture du jeûne. Le public présent fut servi des aliments nécessaires pour bien procéder à la

rupture du jeûne. Suivra la prière collective, dirigée par l'Imam de la mosquée du Camp des Gardes.

Avant de prendre congé de sa famille d'origine, le ministre de la Défense et des Anciens combattants, Colonel Sadio Camara a tenu à témoigner de sa satisfaction devant la tenue de telle cérémonie. Qui constitue pour

lui, l'occasion pour les militaires, les familles des militaires et autres de se retrouver dans la communion pour rompre le jeûne ensemble, prier ensemble pour le Mali et prier pour tous les militaires tombés et sur le champ de l'honneur et souhaiter un prompt rétablissement aux blessés.

■ Source: Le Sursaut

Abonnez-vous à votre journal numérique

# Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 44 22 23 - Mail: @gmail.com

Site: [www.malikile.com](http://www.malikile.com)

## Ramadan : Les diabétiques alertés

**L**e mois de ramadan, pendant lequel les fidèles musulmans s'acquittent de l'un des piliers de leur religion, le jeûne. Les médecins alertent sur des cas particuliers.

Le diabète est un groupe de maladie métabolique qui est lié à une hyperglycémie chronique ou à un manque, ou insuffisance d'insuline dans le corps. Pendant ce mois, tous veulent jeûner pour accomplir ce pilier de la religion musulmane. Ce qui n'est pas sans conséquence pour les diabétiques. La déshydratation et l'hypoglycémie sont les conséquences les plus fréquentes. Pour qu'ils puissent jeûner, il est primordial de consulter leur médecin traitant un ou deux mois avant le ramadan.

Docteur Amagara Togo endocrinologue et médecin de référence des enfants diabétiques du Mali, explique : « il y'a ceux qui ont des complications dégénératives chroniques. Ils ont en général des problèmes de vaisseau, des reins, de coeur. Alors en jeunant ces derniers aggravent leur cas. Un diabétique qui a des problèmes rénaux ne doit pas passer la journée

sans boire, le rein est comparable à un radiateur il a besoin d'eau en jeunant, il aggrave son cas. C'est pourquoi nous leur demandons toujours de consulter le médecin avant le début du ramadan ».

Il poursuit : « les diabétiques ont aussi des complications aiguës comme l'hypoglycémie Il présente des risques pour le jeuneur ».

Le traitement du diabète est à vie. L'interrompre pour s'acquitter de son devoir de musulman ne peut que l'aggraver. Le spécialiste indique que l'hypoglycémie est l'une des complications les plus fréquentes chez les diabétiques pendant le ramadan. « Un diabétique sous traitement mé-



dical s'expose à des risques en diffèrent ses heures de prise ». Pour lui, « l'hyperglycémie ou l'hypoglycémie, la déshydratation... sont des risques pouvant conduire au coma. La déshydratation entraîne le plus souvent la polyurie, le fait d'uriner beaucoup. Pour compenser les urines, il doit beaucoup boire ce qui est impossible étant en jeûne, il est alors exposé à une hyperglycémie ».

« Généralement, pendant le mois du jeûne, nous consommons trop sucrés, trop gras et trop salés. Ce mauvais comportement alimentaire peut déclencher le diabète chez les personnes ayant des facteurs de risques. Si un diabétique souhaite jeûner sans aggraver son état, il doit consulter le médecin ».

**Oumou Fofana**

■ Source : Mali Tribune



**Aidez-nous à lutter  
contre le Terrorisme  
Contactez le Centre  
d'appel « DÈMÉSÔ »**



**80001120  
80001122**



**+223 98-17-36-45  
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU  
TERRORISME  
AU MALI**

## Retour à l'ordre constitutionnel : Le mémorandum de L'ARP

Dans un mémorandum rendu public le 27 mars 2024 sur la fin de la transition, le regroupement Politique Action Républicaine pour le Progrès (ARP) exprime son profond désaccord et dénonce l'incapacité du gouvernement à respecter ses engagements envers le peuple malien pour le retour à l'ordre constitutionnel. Face à cette situation, l'ARP appelle à la démission immédiate du gouvernement et à la mise en place d'un exécutif d'union nationale dans le cadre d'un nouveau dispositif de transition véritablement inclusif.



**D**ans le document, l'ARP convient que le dialogue inter-malien doit être inclusif et sincère.

«Il doit permettre le pardon et la réconciliation, conditions indispensables à l'instauration d'une paix véritable dans un Mali uni, diversifié mais indivisible», relève l'ARP.

L'ARP exige donc l'inclusion de tous les Maliens dans ce dialogue, y compris les signataires de l'ancien accord issu du processus d'Alger.

Pour reconstruire la confiance, l'ARP exige qu'un terme soit mis aux entraves aux libertés publiques, aux harcèlements intempestifs et appelle à la libération des détenus politiques.

Sous la plume de son président, le Dr Modibo SOUMARE, l'ARP propose également de fixer une date consensuelle raisonnable pour l'élection présidentielle qui marquera le début d'un retour du Mali de notre Nation dans la normalité institutionnelle.

Sur le plan diplomatique, l'ARP demande que notre pays cherche à apaiser les relations avec nos voisins naturels et les organisations régionales qui sont historiquement et nécessairement les nôtres.

Tout en aspirant aux changements utiles à nos intérêts, l'ARP encourage au retour aux pratiques qui ont grandi le Mali faites de tempérance, d'équilibre et surtout de vérité.

mako.com



L'ARP lance un appel à l'ensemble de la classe politique, de la société civile et des autorités de la transition pour soutenir ce mémorandum en vue du retour du Mali à l'ordre constitutionnel

Selon, l'ARP un dialogue de sourds persiste sur les grandes questions nationales, entraînant une crispation des échanges entre les acteurs politiques, la société civile et les organes de la transition.

De plus, relève ce regroupement politique, le pays souffre d'une

désorganisation alarmante qui a fini par paralyser l'économie et engendrer une pénurie inacceptable d'électricité.

A ce jour, dit-il, la seule réponse fournie a consisté en des explications confuses et inadéquates du programme de rationnement gouvernemental auprès de la population.

Le regroupement rappelle que selon les engagements pris par le gouvernement, la transition en cours devrait prendre fin le 26 mars

2024, marquant ainsi la fin de trois années et demie d'exercice depuis le coup d'Etat militaire du 18 août 2020.

« L'opinion, dans son ensemble, ainsi que tous les acteurs admettent l'échec politique et économique de l'équipe actuelle, il est désormais admis qu'aucune entité ne peut résoudre les problèmes du Mali selon son seul point de vue », selon les termes mémorandum de l'ARP.

**Par Abdoulaye OUATTARA**

Source : Info-Matin

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

## Débats autour de la fin de la transition : Et si la nouvelle constitution donne droit au président Assimi de poursuivre la refondation ...

Le débat autour du décret N°2022 0335 /PT-RM du 6 juin 2022 qui fixait le délai de la transition malienne à 24 mois est arrivé à terme le 26 mars 2024 date à laquelle le nouveau président démocratiquement élu devrait prêter serment n'eut été le léger report. Entre temps les données ont changé avec l'adoption de la nouvelle constitution de juillet 2023 qui donne le feu vert aux autorités de la transition de rester aux affaires jusqu'à l'organisation de la présidentielle et la passation des charges au président élu. Apparemment ces passages de la nouvelle constitution semblent superbement ignorer par certains partis politiques et organisations de la société civile, qui tirent à boulet rouge sur la transition et certains exigent même la mise en place d'une transition civile pour organiser les élections le plus rapidement possible et ont même saisi la Cour constitutionnelle. Et d'autres partis politiques ont fait des propositions constructives aux autorités pour sortir honorablement de cette transition.



**L**e jeu des colonels a-t-il bien marché ? On est à mesure de répondre par l'affirmatif. Car les mêmes partis politiques qui ont appelé à voter pour l'adoption de la nouvelle constitution en 2023, qui donne le feu vert aux autorités de la transition de rester en place jusqu'à l'organisation de la présidentielle, se rebiffent aujourd'hui contre la fin juridique de la transition. Selon eux les colonels au pouvoir piétinent leur propre décret. Alors qu'en la matière la constitution prime sur un décret. Alors la transition a bien

réussi son jeu, raison pour laquelle depuis que ce débat a commencé, aucun membre de la transition n'a pipé mot. Parce que tout simplement la nouvelle constitution a définitivement réglé le problème.

Dans sa déclaration du 25 mars dernier le président du parti des tisserands Rassemblement pour le Mali (RPM), Dr Bokary Treta a martelé que le 25 septembre 2023 le gouvernement a annoncé sa décision d'organiser les élections pour une sortie de la transition avec un « léger report » pour des raisons

techniques. Pour le RPM les raisons techniques évoquées sont derrière nous et estime que cette transition politique a l'obligation de s'achever. Pour eux la situation socio politique et financière du pays le commande. Ainsi le RPM en appelle à la responsabilité du président de la transition pour mettre en place de toute urgence un nouveau mécanisme transitionnel pour un retour à l'ordre constitutionnel dans un délai de six mois. Même son de cloche du côté du Cadre des partis et regroupements politiques pour

le retour à l'ordre constitutionnel.

Quand au parti ADEMA PASJ sous la houlette de Ampé estime que le silence prolongé des autorités de la transition sur le chronogramme électoral suite au "léger report" de la date des élections ne participe nullement à l'apaisement du climat socio politique ni à la consolidation de la cohésion sociale chère à tous les maliens démocrates et républicains. Donc le parti de l'abeille solitaire invite les colonels à ne pas laisser perdurer le vide juridique dans lequel la fin de la transition annoncée pour ce 26 mars 2024 installe le pays et ses institutions.

Quant à l'ARP (Action Républicaine pour le Progrès) de Thieman Hubert Coulibaly, elle appelle à la démission immédiate du gouvernement Choguel et la mise en place d'un exécutif d'union nationale dans le cadre d'un nouveau dispositif de transition véritablement inclusif. Elle propose également de fixer une date consensuelle raisonnable pour l'élection présidentielle qui marquera selon eux le retour du Mali

dans la normalité institutionnelle.

Pire certains hommes de droit n'ont pas hésité de saisir la cour constitutionnelle pour constater le vide juridique de la transition.

Qu'est ce que la nouvelle constitution dit....

Selon certaine analyse, une lecture croisée de ce décret, de la loi 2023-001 du 25 février 2022 portant révision de la Charte de la Transition et de la Constitution du 22 juillet 2023.

L'article 22 nouveau alinéa 2 de la Charte révisée dispose que: " la Transition prend fin avec l'élection présidentielle organisée par les autorités de la Transition, la prestation de serment et la passation des charges au nouveau Président élu".

L'article 190 de la Constitution : " jusqu'à la mise en place des nouvelles institutions, les institutions établies continuent d'exercer leurs fonctions et attributions".

Donc, une lecture et une

interprétation croisées des dispositions des trois actes (Décret du juin 2022, Charte du 25 février 2022 et Constitution de juillet 2023), nous disent que: 1. la Transition prend fin avec l'élection présidentielle qui n'a pas été tenue encore; 2. les autorités établies restent en place jusqu'à la mise en place des nouvelles autorités chose aussi non encore effective. Conclusion: la Transition ne prend pas fin le 26 mars 2024. Il reste en place jusqu'au remplissage de trois conditions à savoir : l'organisation de l'élection présidentielle, la prestation de serment et la passation des charges au nouveau Président élu.

En effet, suivant la hiérarchie des normes des actes juridiques la Charte est supérieure au décret et la Constitution aussi est supérieure à la fois au décret et à la charte. Donc, ses dispositions priment et sont supérieures à celles des deux premiers actes.

**Aliou Badara Diarra**

Source : L'enquêteur



## Campagne “compter pour toutes” : Les actrices face aux médias

“La femme en moi”, en partenariat avec plusieurs autres entités engagées dans la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, a organisé, le samedi 30 mars, une conférence de presse sur la campagne “Compter pour toutes” qui vise à sensibiliser le public et les décideurs politiques sur le manque de données fiables concernant les violences sexuelles et sexistes.



La conférence de presse s’est tenue au complexe culturel Blonba à Baco-Djicoroni. Elle était animée par Awa Mah Camara, co-coordinatrice de la campagne “Compter pour toutes”, Oumou Touré, point focal de la campagne, Sadya Touré, écrivaine et présidente de l’Association Mali Woye.

“La campagne Compter pour toutes” est une initiative régionale menée par des féministes engagées de 8 pays d’Afrique de l’Ouest. Elle vise à

quantifier les violences sexuelles et sexistes et de combler le manque de données précises sur ce sujet crucial.

Au cours des échanges, les conférencières ont fourni un aperçu détaillé de leur campagne, de leurs objectifs, de leurs actions et de leur impact attendu.

Elles demeurent formelles sur le fait que les violences sexuelles et sexistes sont des violations

flagrantes des droits de l’Homme et représentent une menace pour la santé, la sécurité et le bien-être des femmes et des filles dans le monde entier.

Les féministes regrettent que ces violences restent largement invisibles en raison du manque de données précises sur le sujet. C’est pourquoi elles ont lancé cette campagne qui a eu lieu du 27 février au 15 mars 2024.

C'était à travers différentes activités, notamment l'atelier multi-actrices, la tribune régionale, campagne digitale, rencontre avec les responsables des médias, la conférence de presse de haut niveau et une rencontre de plaidoyer avec les membres du Conseil national de transition.

L'objectif, selon elles, est d'influencer les pouvoirs publics nationaux pour l'inscription d'une ligne budgétaire dans les lois de finance de 8 pays dédiée à la mise en place ou l'amélioration des systèmes de collecte de données quantitatives et qualitatives relatives aux violences sexistes et sexuelles (VSS) dans 8 pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali, Mau-

ritanie, Niger, Sénégal.

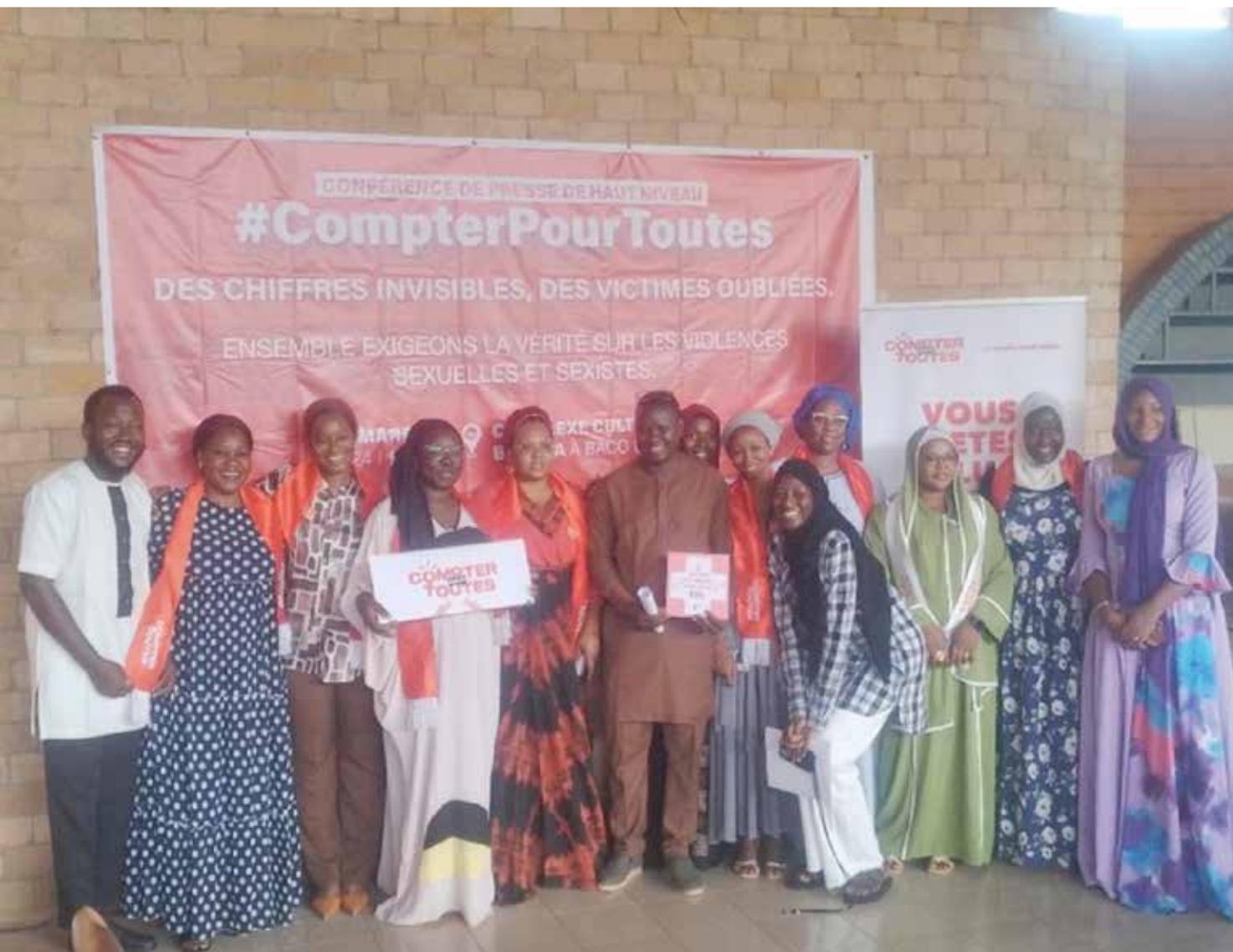
Les conférencières estiment également que l'inscription d'une ligne budgétaire dédiée à la collecte de données sur les VSS dans les lois de finance nationales de ces huit pays représenterait un pas significatif vers une meilleure lutte contre ce fléau. Cela permettrait, à les entendre, de renforcer les capacités des institutions nationales, de garantir un financement durable pour la collecte de données et de promouvoir une approche fondée sur des données probantes dans la conception et la mise en œuvre de politiques et de programmes de lutte contre les VSS.

"En organisant des rencontres de

plaidoyer avec les autorités, conférences de presse de haut niveau et des ateliers multi-acteurs, nous avons réussi à attirer l'attention sur l'urgence d'agir contre les violences sexuelles et sexistes et à mobiliser un large soutien pour notre cause", s'est félicitée Awa Mah Camara, co-coordinatrice de la campagne.

Elle est convaincue que leur objectif d'inscrire une ligne budgétaire dédiée à la collecte de données sur les VSS dans les lois de finance nationales des 8 pays participants est réalisable surtout avec l'accompagnement des autorités, de la société civile et des médias.

**Ibrahima Ndiaye**  
Mali Tribune



## Scandale au Pérou : L'affaire des montres de luxe entraîne la démission de six ministres



**A**u Pérou, un scandale politico-financier secoue la scène politique du pays andin. Surnommée le "Rolexgate", cette affaire a abouti à la démission de six des dix-huit ministres du gouvernement, suite à des accusations d'enrichissement illicite liées à des montres de luxe de la marque Rolex.

Le déclenchement de cette crise politique remonte au 15 mars, lorsque des médias locaux ont révélé des clichés montrant la présidente Dina Boluarte arborant différentes montres de luxe alors qu'elle était en fonction en 2021 et 2022. Ces révélations ont suscité un tollé au sein de la population péruvienne, alimentant les soupçons d'un enri-

chissement personnel au détriment de l'intérêt public.

La situation a pris une tournure dramatique le lundi 1er avril, avec l'annonce des démissions successives de six ministres du gouvernement. Parmi eux, le ministre de l'Intérieur Victor Torres a justifié son départ en évoquant des "problèmes familiaux", tandis que les autres ministres ayant quitté leurs fonctions n'ont pas fourni de raison précise. Ces départs massifs ont précédé de peu le vote d'investiture du nouveau Premier ministre Gustavo Adrianzen et de son gouvernement, prévu pour le mercredi suivant.

La présidente Dina Boluarte, au

cœur de l'enquête pour non-déclaration de montres Rolex dans sa déclaration de patrimoine, a été la cible de perquisitions menées par la police et le parquet. Cette opération, qualifiée d'"atteinte intolérable à la dignité de la présidence de la République", a été vivement condamnée par le nouveau Premier ministre, soulignant l'importance de préserver l'institution présidentielle et l'image du pays.

Dans ce contexte de crise et de désarroi politique, le Pérou se trouve face à un défi majeur pour restaurer la confiance des citoyens envers leurs dirigeants et pour rétablir l'intégrité et la transparence dans la gestion des affaires publiques.



Le "Rolexgate" risque de laisser des séquelles durables dans le paysage politique péruvien, en mettant en lumière les dérives potentielles du pouvoir et la nécessité d'une gouvernance plus éthique et responsable.

Selon les informations relayées par plusieurs médias, une partie du gouvernement aurait demandé la destitution du colonel ayant dirigé les opérations. Suite aux perquisitions effectuées samedi, le parquet a demandé à Mme Boluarte de présenter les montres en sa possession lors d'une convocation prévue vendredi. La défense de la présidente affirme que la police aurait trouvé quelques montres lors des opérations au palais du gouvernement,

mais aucune Rolex n'aurait été retrouvée.

L'opposition politique réclame la destitution de la présidente, bien qu'elle ne détienne pas la majorité au Congrès, qui est contrôlé par des partis de droite. Le ministre de l'Intérieur démissionnaire a déclaré : "Si Mme [Boluarte] part, le Pérou coulera". De son côté, Victor Torres a ajouté : "Madame n'a rien à cacher."

Le nouveau ministre de l'Intérieur du Pérou, Walter Ortiz Acosta, est un général de la police à la retraite et ancien chef de la lutte contre le crime organisé. Dina Boluarte, âgée de 61 ans, a également affirmé avoir les mains propres et ne posséder

qu'une seule montre.

Dina Boluarte est devenue présidente suite à la destitution en décembre 2022 et à l'arrestation du président de gauche Pedro Castillo, dont elle était la vice-présidente. Elle est actuellement l'objet d'une enquête pour des accusations de génocide, homicide aggravé et blessures graves suite à la mort de plus de 50 personnes lors des troubles sociaux ayant accompagné son accession au pouvoir. Conformément à la Constitution, la présidente péruvienne ne pourra être jugée avant juillet 2026, date de la fin de son mandat présidentiel, en cas de poursuites judiciaires.

**Arouna Sidibé**

[www.malikile.com](http://www.malikile.com)

## Le Rwanda commémore le génocide des Tutsi 30 ans après



AFP

**L**e Rwanda se souvient et honore la mémoire des victimes du génocide des Tutsi qui a eu lieu il y a 30 ans. Cet événement tragique a marqué le pays et l'Afrique des Grands Lacs, laissant derrière lui 100 jours d'horreur et la perte de 800 000 vies, principalement des Tutsi mais aussi des Hutu modérés.

Les commémorations officielles débutent le 7 avril, date des premières atrocités qui ont entraîné l'un des génocides les plus meurtriers du XXe siècle. Le président Paul Kagame, figure emblématique du Rwanda, allumera une flamme du souvenir au Mémorial de Gisozi à Kigali, en présence de dignitaires étrangers. Cette cérémonie marquera le début d'une semaine dédiée aux hommages, pendant laquelle le

pays observera une période de recueillement.

En signe de respect et de deuil, la musique sera bannie des lieux publics et des ondes radio, tandis que les événements sportifs et les films seront suspendus à la télévision, à moins qu'ils ne soient liés aux commémorations.

Les atrocités de 1994 ont été déclenchées par un climat de haine exacerbé par une propagande anti-Tutsi, suivant l'attentat contre l'avion du président hutu Juvénal Habyarimana. Pendant trois mois, des milices et des citoyens ordinaires ont perpétré des massacres à grande échelle, utilisant des armes à feu, des machettes et des gourdins pour éliminer les Tutsi, quali-

fiés de "cafards", ainsi que des Hutu opposants.

Malgré les efforts de réconciliation entrepris depuis trois décennies, le Rwanda continue de déterrer des charniers, témoins de cette période sombre de son histoire. L'ONU, par la voix de son secrétaire général Antonio Guterres, appelle à la vigilance contre toute forme de division et de haine, soulignant l'impératif de prévenir de nouveaux génocides.

Depuis la tragédie, le Rwanda a entrepris un long processus de réconciliation, marqué par la mise en place de tribunaux communautaires appelés "gacaca" en 2002, où les victimes ont pu confronter les bourreaux. L'identification ethnique a été retirée des cartes d'identité, et

l'enseignement de l'histoire du génocide est désormais intégré à un programme éducatif strict.

Aujourd'hui, une nouvelle génération de Rwandais, représentant plus de 70% de la population, aspire à construire un avenir débarrassé du fardeau du passé, tout en se souvenant des leçons douloureuses du génocide pour ne jamais les répéter. L'histoire du Rwanda est marquée par une période sombre de son passé, notamment avec le génocide qui a eu lieu en 1994, entraînant la mort de plus d'un million de Rwandais, principalement de l'ethnie Tutsi. Depuis lors, le pays s'est lancé dans un long processus de reconstruction, tant sur le plan physique que psychologique.

La citation de Roxanne Mudenge met en lumière cette volonté de reconstruction qui anime de nombreux Rwandais, malgré les cicatrices laissées par le génocide.

### La justice dans la lutte contre l'impunité des responsables du génocide

La justice a joué un rôle crucial dans la lutte contre l'impunité des responsables du génocide. Cependant, des fugitifs restent en liberté, notamment dans les pays voisins tels que la République démocratique du Congo et l'Ouganda.

### Les relations entre la France et le Rwanda

Les relations entre la France et le Rwanda ont été tendues en raison des liens étroits entre Paris et le régime hutu responsable du génocide. Des efforts de rapprochement ont été entrepris, notamment suite au rapport de la commission d'historiens mise en place par Emmanuel Macron.

### Les tensions diplomatiques entre le Rwanda et la RDC

Les tensions diplomatiques persistent entre le Rwanda et la RDC, notamment en raison des accusations mutuelles de déstabilisation et du soutien présumé de chaque pays à des groupes rebelles. Ces tensions ont été ravivées par des événements récents, tels que l'offensive du M23 en 2021 dans l'est de la RDC.

### La complexité de la situation régionale

Il est important de souligner que la situation dans la région demeure complexe et fragile, avec des enjeux historiques, politiques et sécuritaires qui continuent d'influencer les relations entre les différents acteurs impliqués. La quête de justice, de réconciliation et de stabilité demeure un défi majeur pour le Rwanda et ses voisins, dans un contexte régional marqué par des cicatrices profondes laissées par le passé.

**Arouna Sidibé**



## Coupe du Mali de foot: En attendant le stade malien...

Détenteur du trophée, le Stade malien de Bamako manque encore au dernier carré de la présente édition de la Coupe du Mali. En attendant son match de quart de finale face à l'Asko, reporté sine die, ce sont son éternel rival, le Djoliba AC, et l'AFE qui se sont qualifiés pour les demi-finales. Initialement prévue pour le vendredi passé, l'opposition AS Réal-AS Bakaridjan a été aussi reportée.

Les affiches des demi-finales de la Coupe du Mali de football sont presque connues. Sur les quatre équipes devant disputer ce dernier carré, il en manque encore deux. Il s'agit de deux matchs décalés dont celui de l'opposition Stade malien de Bamako-Asko reportée en raison des matchs de quarts de finale de la Coupe de la Confédération des Blancs de Bamako (31 mars, 7 avril 2024). En attendant de savoir qui du Stade malien de Bamako ou de l'Asko composera l'un des deux tickets restants des quarts, deux équipes

ont déjà validé leur. Il s'agit du Djoliba AC, grand vainqueur de l'US Bougouni par 4 buts à 0 et de l'AFE, victorieuse de l'Usfas par le strict minimum de 1-0.

Alors que l'AS Réal et l'AS Bakaridjan devaient s'affronter le vendredi passé, cette rencontre a été aussi repoussée, à la dernière minute, à cause de l'indisponibilité du stade en raison des séances d'entraînement comptant pour le quart de finale aller de la Coupe de la Confédération qui s'est disputé au Stade du

26-Mars de Bamako entre le Stade malien de Bamako et Dreams FC du Ghana.

Largement distancé en championnat par le Djoliba avec un écart considérable de 7 points à dix journées de la fin de la Ligue 1 Orange, le Stade malien de Bamako mettra, certainement, toutes ses forces dans son match de quarts de finale de la coupe du Mali pour pouvoir s'assurer une sortie africaine au titre de la saison prochaine.

**Alassane**  
Mali Tribune





## Bélier (21 mars - 19 avril)

Vos efforts seront récompensés avec tout ce que vous donnez pour votre travail. C'est enfin le moment venu pour vous ! Ne fermez pas les portes, car il se pourrait que votre zone de compétences soit amenée à s'élargir. Vous aurez ainsi de nouvelles cordes à votre arc et de quoi pouvoir négocier une belle augmentation avec ce nouveau challenge. Un conseil : restez vous-même et montrez-vous disponible auprès de vos supérieurs.



## Taureau (20 avril - 19 mai)

Vous aurez des décisions importantes à prendre. Si faire des choix pourra vous sembler difficile, vous pourrez compter sur votre intuition, elle vous indiquera la direction à prendre. Il pourrait s'agir d'une nouvelle proposition de projet, d'une collaboration, ou encore d'un changement de poste. Certains de vos collègues sont de très bon conseil, n'hésitez pas à solliciter leurs lumières en cas de doute.



## Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Votre travail actuel ne vous convient plus. Vous n'y êtes plus comblé, et vous avez la sensation d'avoir fait le tour. Il est grand temps de vous diriger vers d'autres horizons, bien plus captivants et palpitants. Le hic, c'est que vous ne savez pas trop comment vous y prendre, et s'il faut, ou non, faire une reconversion professionnelle. Un spécialiste pourrait vous aider à y voir plus clair, et à faire le bon choix de carrière.



## Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous mettez beaucoup d'efforts et d'énergie dans votre travail. C'est toujours cela qui vous a caractérisé et ce n'est pas près de changer. Par contre, quand cela ne donne pas les résultats escomptés, ne paniquez pas et ne baissez pas les bras. Il y a des fois où tout ne se passe pas comme prévu et c'est la vie. Relativisez et montrez le chemin parcouru et tout ce que vous avez pu mettre en œuvre. Ainsi, on ne pourra rien vous reprocher, au contraire.



## Lion (22 juillet - 23 août)

Si l'on vous demande comment se passe votre vie professionnelle, vous auriez tendance à répondre "ça va", sans vous étendre davantage. Ne vous êtes-vous jamais dit que vous méritiez mieux ? Les astres vous invitent à faire une rétrospective de vos années de travail et à vous interroger sur ce à quoi vous aspirez pour les années qui viennent. Vous allez prendre des décisions importantes suite à cette réflexion.



## Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous avez de l'énergie à revendre au travail. Vos collègues le remarqueront, votre enthousiasme est communicatif. Vous gardez votre motivation, quelles que soient les difficultés. Votre efficacité est décuplée. Vous redoublez d'efforts pour atteindre vos objectifs. Votre détermination pourrait être récompensée par votre hiérarchie. Prenez garde à ne pas vous épuiser, accordez-vous de petites pauses amplement méritées.



## Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous voulez mettre la lumière sur votre carrière et sur vos compétences, sachez que c'est un sentiment fréquent quand on veut se distinguer. Vous pourriez mettre en avant ce qui vous démarque de vos concurrents, ainsi que votre valeur ajoutée, comme les points forts qui ressortent de votre personnalité. Valoriser encore plus votre image de marque vous permettrait d'apparaître comme un expert dans votre domaine et de gagner en crédibilité.



## Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre énergie débordante vous propulse vers de nouveaux sommets professionnels. Ne craignez pas les défis, vous avez les ressources nécessaires pour les relever. Votre détermination et votre dynamisme sont de puissants atouts pour les surmonter. Cette soif d'aventure qui vous habite aujourd'hui vous amènera à sortir de votre zone de confort et à explorer de nouveaux horizons professionnels stimulants.



## Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

L'innovation dans la communication sous toutes ses formes sera une des clés durant cette période, et cela se vérifiera aussi dans la sphère professionnelle. Jouez avec de nouveaux modes d'expression au travail, du langage corporel aux médias sociaux. Votre flexibilité intellectuelle vous propulsera vers des collaborations stimulantes et des opportunités inattendues. Encore faut-il que vous y soyez réceptif, alors, restez à l'affût !



## Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous pensez peut-être à changer de métier, mais vous craignez la nouveauté et les changements qui vont avec. Sachez que les reconversions professionnelles se font à tout moment, le plus important étant de choisir le domaine qui vous convient le mieux, et qui comporte de nombreux débouchés. Prenez le temps de faire le bon choix, et formez-vous ; qui sait, vous finiriez peut-être par trouver votre vocation. Cela vous permettrait de reculer pour mieux sauter.



## Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous voyez bon nombre de vos collègues obtenir de nouveaux postes ou récompenses au travail. De votre côté, rien à l'horizon. Vous vous remettez en question et commencez à douter de vos qualités pourtant bien appréciées auparavant. Cela a un impact sur votre moral et l'envie d'avancer dans vos missions. Un conseil : ne vous renfermez pas sur vous-même, votre tour finira par arriver. Discutez-en, car la communication est la clé pour éviter un mal-être inutile.



## Poisson (19 février - 21 mars)

Le découragement vous gagne. Vous rendre au travail est un effort. Ne lâchez rien et sortez un peu de votre zone de confort. Les défis vous donneront de l'inspiration et vous aideront à avancer plus vite. Faites aussi entendre vos idées auprès de votre équipe. Vous devez redoubler d'implication pour trouver votre place dans votre entreprise. Une belle promotion vous attendra peut-être au bout de cette période mouvementée.



L'information est l'oxygène des temps modernes

# Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...  
n'hésitez pas, contactez nous au :

# 70 44 22 23